

## Philippe et l'eunuque éthiopien

Verset clé : *"Philippe prit la parole et, partant de ce passage de l'Écriture, lui annonça la bonne nouvelle de Jésus"* (Actes 8.35).

Texte choisi : Actes 8.26-39

Un diacre du nom de Philippe prêchait l'Évangile en Samarie lorsqu'un ange du Seigneur lui ordonna de se rendre au sud, sur la route qui allait *"de Jérusalem à Gaza"* (Actes 8.5, 26). Philippe *"se leva et partit ; et voici, un Éthiopien, eunuque de haut rang au service de Candace, reine d'Éthiopie, intendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer Dieu. Il s'en retournait, assis dans son char, et lisait le prophète Esaïe"* (v. 27, 28).

Le désir de l'eunuque d'adorer Dieu était manifeste non seulement par le fait qu'il avait parcouru seul la longue distance séparant l'Éthiopie de Jérusalem, mais surtout par sa recherche et sa lecture des Écritures. À

cette époque, la coutume était de lire à haute voix. De toute évidence, alors que Philippe marchait, il entendit l'eunuque lire le livre d'Esaïe au passage du char.

Par le Saint-Esprit, le Seigneur dit à Philippe : *"Avance et approche-toi de ce char"*. Philippe courut vers lui et l'entendit lire le prophète Esaïe (v. 29-30). Le passage que lisait l'eunuque était : *"Il a été mené comme une brebis à la boucherie ; Et, comme un agneau muet devant celui qui le tond, Il n'a point ouvert la bouche. Dans son humiliation, son jugement a été levé. Et sa postérité, qui la dépeindra ? Car sa vie a été retranchée de la terre"* (v. 32-33 ; Esaïe 53:7-9).

Philippe demanda aimablement à l'eunuque : *"Comprends-tu ce que tu lis ?"* (Actes 8:30). L'eunuque répondit humblement : *"Comment le pourrais-je, si personne ne me guide ? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir avec lui... L'eunuque répondit à Philippe : « De qui le prophète parle-t-il ainsi ? De lui-même, ou de quelqu'un d'autre ? »* (v. 31, 34). Notre verset clé nous apprend que Philippe indiqua à l'eunuque que le prophète Esaïe parlait de Jésus. Voici un exemple de la méthode habituelle de Dieu pour enseigner à celui qui cherche la vérité. Il utilise sa Parole inspirée comme texte et envoie son représentant pour l'expliquer. En l'occurrence, la providence divine se manifesta dans les Écritures que l'eunuque lisait. Cela offrit à Philippe l'occasion de l'instruire, en commençant par le principe fondamental même de la doctrine du Christ : Jésus est mort *"en rançon pour tous"* (1 Timothée 2:5,6).

L'enseignement de Philippe à l'eunuque devait être très complet. Nous croyons qu'il a également expliqué le privilège particulier accordé à ceux qui se consacrent

pleinement maintenant, en cette ère de l'Évangile, pour faire la volonté de Dieu et devenir, s'ils restent fidèles jusqu'à la mort, cohéritiers du Christ (Romains 6:3-14 ; 8:16,17). Après avoir appris l'appel céleste et s'être pleinement consacré à Dieu, l'eunuque désirait ardemment en témoigner extérieurement par le baptême d'eau, ou immersion (Actes 8:36,37). Comme nous le rappelons, le baptême d'eau *"au nom de Jésus-Christ pour le pardon des péchés"* avait été autorisé par Dieu à partir du jour de la Pentecôte (Actes 2:38).

Après que Philippe l'eut baptisé, l'eunuque *"s'en alla tout joyeux"* (Actes 8:39). Nul doute que Philippe se soit aussi réjoui d'être un instrument choisi par Dieu pour porter son nom à l'un de ses enfants bien-aimés. Puissions-nous, nous aussi, avoir de telles occasions de nous réjouir en Dieu et dans sa providence manifestée envers nous lorsque nous témoignons du message de l'Évangile.